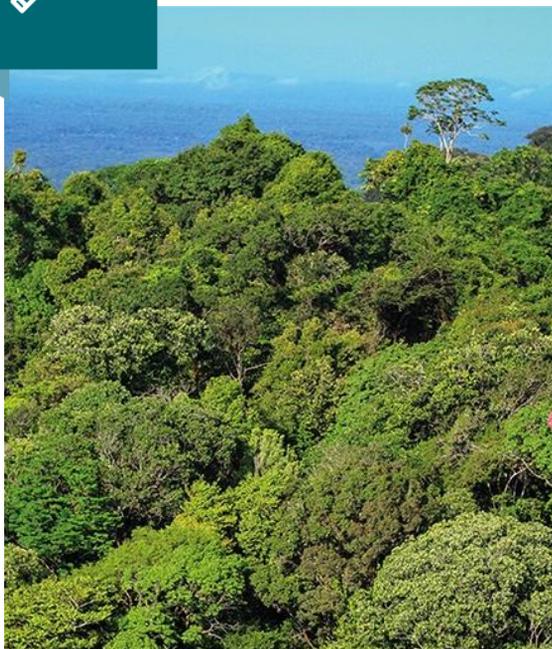




FORMATION



DURÉE

1,5 jours (11 heures)

DATES

7 et 8 Octobre 2021

LIEU / FORMAT

Nantes / Présentiel

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

TARIF

Adhérents : 700 € TTC

Non-adhérents : 900 € TTC

PUBLIC VISÉ

Dirigeant(e)s et/ou salarié(e)s en charge de la RSE/ QSE, de l'environnement

PRE-REQUIS

Aucun

Comment intégrer une démarche biodiversité dans une stratégie RSE ?

Depuis plusieurs années, beaucoup d'entreprises ont développé une stratégie RSE, afin de répondre à plusieurs enjeux sociaux et environnementaux.

Ces retours d'expérience ont montré que la biodiversité n'était que très rarement prise en compte dans ces stratégies RSE. Pourtant, toute entreprise a des impacts directs ou indirects sur la biodiversité et il existe des leviers d'actions simples, pertinents avec une démarche RSE, permettant souvent de donner une nouvelle dynamique à ces stratégies.

Comment aborder cette démarche ? Quelles actions programmer ? Quels écueils éviter ? Quels outils utiliser ? Comment intégrer cette thématique dans une dynamique RSE existante ?

Comment une démarche biodiversité peut initier une démarche RSE ?

Que vous soyez dirigeant(e) ou salarié(e) en charge de la RSE, de l'environnement, cette formation se base sur une méthodologie simple et claire. Elle propose des outils concrets et accessibles, des retours d'expérience, une pédagogie participative ainsi qu'un support de formation.

→ Objectifs et compétences visés

- Découvrir les **concepts et enjeux liés à la biodiversité**
- Savoir repérer les **opportunités de création de valeur** pour son entreprise.
- Comprendre les **étapes méthodologiques menant à une démarche « biodiversité structurée et adaptée** à son organisation et intégrée à une démarche RSE plus globale
- Être en capacité **d'animer une démarche auprès des équipes** avec succès
- **Comprendre les dynamiques territoriales** auxquelles participer, s'inspirer des bonnes pratiques et se mettre dans une logique de dialogue avec les parties-prenantes

→ Programme de la formation

1. Les enjeux de la biodiversité – Présentation et échanges (½ journée)

- Fondamentaux et trajectoires
- Les grands enjeux biodiversité (locaux, nationaux, internationaux)
- Les facteurs d'érosion de la biodiversité
- Le contexte réglementaire en lien avec la biodiversité

2. Quelles méthodes et outils pour commencer ? – Ateliers avec cas entreprises (½ journée)

- Les notions clefs pour commencer : état de référence, habitats, espèces, empreinte biodiversité, services écosystémiques,...
- Les référentiels et outils existants (EEN, NFX 32-001, Biodiversity Progress...)
- Identifier les pratiques actuelles de mon entreprise (*travail individuel*)

3. La biodiversité appliquée à mon entreprise (½ journée)

- La biodiversité et les projets d'entreprise : l'intégration des actions biodiversité dans la stratégie RSE
- Identifier mes parties prenantes et leurs enjeux (travail en sous-groupe)
- Cartographier les leviers d'actions pour mon entreprise (atténuation des impacts, compensation, gain net...)
- Les outils de mesures, l'intégration de la biodiversité dans les outils de reporting existants
- Conclusion : Facteurs de succès et pièges à éviter

→ Modalités pédagogiques

Une formation-action avec des apports conceptuels, méthodologiques et surtout une mise en situation individuelle et collective, avec une approche terrain et concrète.

+

Interrogative / partage de cas concrets / travail en sous-groupe en intelligence collective / restitutions collectives / approche ludique.
Méthode participative et collective (brainstorming)

+

- Des cas concrets d'entreprises régionales et/ou du même secteur d'activité
- Un ancrage territorial avec un zoom sur les enjeux environnementaux et sociétaux des Pays de la Loire
- Le partage entre les participants avec des brainstorming collectif

+

Questionnaire individuel en amont pour connaître la maturité de l'entreprise sur la biodiversité et RSE

→ Modalités évaluatives

+

Un **test de connaissance** sera envoyé en amont de la formation aux participants. Pendant la formation, un **cahier** pour guider la mise en pratique sera fourni au stagiaire. Un **questionnaire** sera envoyé après la formation pour vérifier l'acquisition des principales notions.

→ Moyens et outils

- Un support stagiaire
- Une liste de ressources et de contacts
- Des vidéos pour partager en interne



Crédit photos : Aurélie Piel,
<https://www.linkedin.com/in/aurélie-piel-ab991995/>
Anne Johnson

→ Formatrice : Caroline FRANCOIS EVEN



Au cours de ses 13 ans d'expérience professionnelle, Caroline a acquis une solide expérience dans les projets visant à améliorer la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans les stratégies et pratiques des entreprises et des territoires. Elle a débuté sa carrière par le déploiement d'une stratégie développement durable transversale aux activités d'un bailleur social de premier plan en Bretagne et Pays de la Loire, avec double certification ISO 9001-14001 et initiation de la démarche RSE. Par la suite, son expérience en collectivité territoriale l'a amenée à approfondir et développer sa maîtrise des outils et méthodes de démarches participatives. Elle s'est aussi beaucoup intéressée aux enjeux de la conduite du changement, dans le cadre de projets de recherche en sciences humaines. Aujourd'hui, chez Biotope, elle est responsable de l'agence Bretagne et intervient en tant que consultante sur les démarches stratégiques.

Retrouvez son CV sur [LinkedIn](#)

→ Formateur : Alexandre DELAMARRE



Depuis plus de 10 ans, Alexandre est responsable de l'agence Pays-de-la-Loire et également Directeur régional Loire-Bretagne pour Biotope, après avoir accompagné en tant que chef de projet et Directeur d'études des projets publics et privés d'ampleur dans la région. Il est ainsi intervenu sur des aspects liés à la réglementation de l'environnement, à la conservation de la nature, ou à la mise en œuvre concrète de solutions sur le terrain. Il accompagne également l'appropriation des nouveaux enjeux liés à l'aménagement et la biodiversité (foncier et biodiversité) auprès des territoires et des grands groupes privés, par le biais de missions stratégiques et/ou de formations. Il est également Expert biodiversité au sein du Comité 21 Grand Ouest et Vice-Président de l'Union Professionnelle du Génie Ecologique (UPGE). Il possède ainsi une très bonne connaissance des acteurs et des politiques environnementales de la région Pays de la Loire.

Retrouvez son CV sur [LinkedIn](#)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Anne Laurence, Comité 21 Grand Ouest laurence@comite21.org
Justine Viel, Comité 21 Grand Ouest – viel@comite21.org

→ Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.

Toutes les formations du Comité 21 sont validées par Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.



Siège social / Réseau National
102 avenue des Ternès
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21.org/grand-ouest/





Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :

N° TVA intracommunautaire :

N° de SIRET :

Adresse (société) :

Code postal / ville :

Nom et prénom de la personne en charge de la formation :

Ligne directe :

E-mail :

LE(S) STAGIAIRE(S)

Stagiaire 1

Nom Prénom :

Fonction :

Ligne directe :

E-Mail :

Stagiaire 2

Nom Prénom :

Fonction :

Ligne directe :

E-Mail :

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : : Comment intégrer une démarche biodiversité dans une stratégie RSE ?

Date : 8 et 9 octobre 2021

PRIX TTC : 900 € TTC (non adhérent)

700 € TTC (adhérent Comité 21)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 jours avant la formation

RÈGLEMENT

A. Par la structure signataire

1. Acompte de 50 % du montant TTC avec ce bulletin par virement. En cas d'impossibilité du versement de l'acompte, transmission d'un bon de commande (IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4440 147 / BIC : CMCIFR2A)
2. Le solde sera à verser à réception de la facture.

B. Par l'OPCO

Dans le cas d'une prise en charge directe par votre OPCO, nous vous demandons de joindre au bulletin d'inscription la convention de formation professionnelle que votre OPCO aura établie.

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du bon de commande, ou de la convention de formation professionnelle.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- . Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- . Une annulation ou un report intervenant 6 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- . Une annulation ou un report intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- . Une formation annulée le jour même du stage sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire.
- . Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner au Comité 21 : Justine Viel viel@comite21.org

Date :

Nom et fonction du signataire autorisé :

Cachet de la structure :